



L'eau, un bien à préserver



Offrir à nos 7500 foyers, tout au long de l'année, une eau de haute qualité à un prix éco, sans pour autant sacrifier l'entretien et l'aménagement du réseau sur l'autel de la compétitivité, constitue la force de la Régie des Eaux du Pays Brignolais. Cet objectif que nous nous sommes fixé, traduit notre volonté de gérer ce fantastique patrimoine

dont nous sommes les dépositaires : l'eau. Cette ambition a un coût : **1 million d'euros ont été consacrés en 2016 aux investissements** avec, notamment, de grands chantiers comme la Traverse des Religieuses, la rue Curny, l'avenue du Souvenir Français ou encore le Chemin de Cumin.

Cette année, nous poursuivons cette dynamique avec, déjà sur les trois premiers mois de l'année, **700 000 € consacrés à de nouveaux travaux** comme en témoignent ceux terminés sur l'emplacement de la gare des cars, ceux en cours sur les HLM Route du Luc.

Cette feuille de route ne fait pas pour autant abstraction du rapport qualité-prix dont nous sommes redevables auprès de vous, abonnés. L'eau, rappelons-le, est un bien public et nous, Régie des Eaux du Pays Brignolais, nous en sommes les dépositaires. Ce bien inestimable, source de vie, est à préserver. Si c'est à nous de vous garantir un approvisionnement optimal, une qualité sanitaire et bactériologique irréprochable, c'est ensemble, abonnés et Régie, que nous devons veiller à la préservation de cette richesse, en luttant contre le gaspillage.

20 000 bouteilles de 50 cl distribuées lors de la Foire

Une eau de qualité à prix éco

Ce message axé sur la qualité et le développement durable, nous avons souhaité le partager avec le plus grand nombre lors de la Foire de Brignoles. **20 000 bouteilles de 50 cl ont été distribuées aux visiteurs.** Chacun pouvait la remplir gratuitement sur deux points d'approvisionnement avec la possibilité de gazéifier cette eau fraîche. Cette action a donné la preuve par le goût de la qualité de l'eau que nous fournissons aux usagers. Non seulement elle est économique puisque son coût est de **0,0028 € TTC le litre**, mais elle est avant tout locale. L'eau qui a été distribuée lors de la Foire est celle de la Source de San Sumian, source historique à haute valeur patrimoniale qui alimente Brignoles.

De l'eau de qualité à prix éco : c'est le message que nous voulons partager avec nos usagers, bien sûr, mais aussi avec le plus grand nombre.

Didier BREMOND

Président de la Régie des Eaux du Pays Brignolais

L'actualité de la Régie

700 000 € de travaux en 6 mois



Gare des Cars

2017 est l'année des grands chantiers avec, pour la Régie des Eaux du Pays Brignolais, la traduction d'une politique volontariste en termes d'amélioration et de sécurisation du réseau.

Dès début janvier, la Régie des Eaux du Pays Brignolais a été à pied d'œuvre sur le secteur de la gare des cars. Prévus pour 6 semaines, à la satisfaction des commerçants, les travaux ont pu être accomplis en 4 semaines grâce à une météo clémente et à la réactivité de l'entreprise.

Ce chantier à peine achevé, la Régie des Eaux du Pays Brignolais s'est attelée au secteur des HLM du Luc, rues Gadagne et Henri Buzzegoli. Le but de cette opération d'envergure : renouveler 1,7 km de canalisation avant le début de l'été.

Au final, **700000 € de travaux ont été engagés au cours de ce 1^{er} semestre 2017** et cette dynamique se poursuit. Des études sont en cours afin de préparer le chantier de dévoiement de la canalisation d'eau potable sur la route de Camps et dans le centre ancien.

La Régie des Eaux du Pays Brignolais va également mettre ses compétences au service de la Communauté d'Agglomération Provence Verte dans le cadre du développement économique de la ZAC Nicopolis. Deux opérations débuteront avant l'été avec la construction d'une nouvelle station d'épuration et la pose d'une conduite d'adduction d'eau à partir de l'entrée du quartier du Pin.



Route du Luc

Justificatif de domicile : obligatoire pour tout abonnement

Les contrats d'abonnement ne peuvent se faire uniquement sur présentation conjointe d'un justificatif d'identité et d'un titre lié à la domiciliation pour les locataires : bail ou attestation d'hébergement à titre gratuit et pour les propriétaires : acte notarié, titre de propriété, usufruitier, syndicat de copropriétaires, mandat de gestion. En tout état de cause, vous devez être en capacité de justifier votre situation. En absence de titre lié à la domiciliation, le demandeur ne disposera pas du statut d'abonné à la régie des eaux du pays brignolais.

Fuites et vols d'eau : l'affaire de tous

L'eau est un bien collectif, possédé en commun et utilisé par chacun. L'eau est reconnue comme "**patrimoine commun de la Nation**". C'est pourquoi il convient de signaler le plus rapidement possible tout acte engendrant un gaspillage : fuites, prises sur poteaux incendie, détournement d'eau... Si chaque abonné doit pouvoir bénéficier d'une eau de qualité et en quantité suffisante, chaque citoyen doit être sensible à tout gaspillage engendré.



Un quizz pour la journée mondiale de l'eau !

France Eau Publique est un regroupement de gestionnaires publics qui distribuent quotidiennement de l'eau à plus de 10 millions de Français.

Le 22 mars dernier, s'est déroulée la Journée Mondiale de l'Eau. Sur le site <http://france-eaupublique.fr/>, un quizz permet en 10 questions de tester ses connaissances sur l'eau du robinet et sur le développement durable.

INFORMATIONS PRATIQUES

Régie des Eaux du Pays Brignolais

Cours de la Liberté
Place Yves Testa
83170 BRIGNOLES

courriel : eaux@brignoles.fr
tél. : 04 98 05 30 50
fax : 04 98 05 30 59